|  |
| --- |
| CADRE DE REPONSE  **MARCHE N°012.25**  FOURNITURE DE PAPIER REPROGRAPHIE |

**Le présent Cadre de réponse complété par le candidat constitue sa proposition technique.**

**Ce cadre est exhaustif : toutes les fiches ou rubriques doivent être renseignées par le candidat, selon les indications données au présent Cadre de réponse ; le candidat n’a pas à produire d’autres informations ou documents que ceux étant expressément sollicités dans le présent Cadre de réponse.**

**Si le candidat souhaite argumenter ses propos cela lui est possible si, et seulement si, il répond aux éléments demandés dans le cadre de réponse ci-dessous. Le candidat indique alors dans le cadre de réponse l’annexe à laquelle le notateur doit se reporter.**

**Le candidat produit obligatoirement un cadre de réponse par lot auquel il candidate.**

|  |  |
| --- | --- |
| **A – Identification du pouvoir adjudicateur** |  |

**France Travail, Direction générale**

1 avenue du docteur Gley   
75987 Paris Cedex 20

|  |  |
| --- | --- |
| **B - Objet du marché** |  |

Le présent marché a pour objet la fourniture de papiers reprographie A4 et A3 destinés aux agents de France Travail dans leurs différentes fonctions et aux usagers de Pôle emploi ainsi que la livraison de ceux-ci intégrant leur transport avec toutes les sujétions qui y sont afférentes, notamment emballage, manutention, stockage, déballage, rangement éventuel.

Les prestations sont décrites au Contrat et au Cahier des charges fonctionnel et technique (CCFT). Les prestations sont décrites au Contrat et au Cahier des charges fonctionnel et technique (CCFT).

|  |  |
| --- | --- |
| **C - Identification du candidat** |  |

Raison ou dénomination sociale et adresse du candidat (ou du mandataire en cas de groupement constitué en application des articles R2142-19 à R2142-27 du code de la commande publique) :

**A COMPLETER PAR LE CANDIDAT**

* Raison ou dénomination sociale :
* Adresse :
* Téléphone :

* Fax :
* Courriel :
* Personne à contacter pour toutes questions sur l’offre du candidat :

NB : L’ensemble des cadres ci-après est à redimensionner et/ou à dupliquer autant que de besoin

**1. PRESENTATION DES ASPECTS COMMERCIAUX ET LOGISTIQUES (25 points)**

***1.1 Procédure de commande (5 points)***

*Pour la notation de ce critère, France Travail analyse la proposition du candidat concernant les différentes étapes de commande (utilisation d’une plateforme de commande en ligne ou non, réception et confirmation des bons de commandes, …) ainsi que les modalités de contact des interlocuteurs concernés (mail, téléphone ou autres…)*

*France Travail analysera particulièrement la proposition des candidats sur la base des éléments suivants :*

* *Présentation des fonctionnalités et de l’ergonomie d’une éventuelle plateforme de commande en ligne, notamment l’opportunité d’un interfaçage avec le système d'information de France Travail (type punch-out) ;*
* *Description détaillée du circuit complet de traitement des commandes ;*
* *Intégration des différents canaux de transmission (mail, téléphone, plateforme dédiée...) ;*
* *Procédure de confirmation/réception des bons de commande.*

***1.2 Procédure de livraison (5 points)***

*Pour la notation de ce critère, France Travail évaluera la qualité de la proposition des candidats sur la base des aspects suivants :*

* *Système de prise de rendez-vous et de planification ;*
* *Procédure de suivi en temps réel des livraisons ;*
* *Gestion des documents de livraison (bon de livraison électronique/signé) ;*
* *Procédure de gestion des aléas.*

***1.3 Suivi statistiques (5 points)***

*En lien avec l’article 6.4 du CCFT, le candidat présente ci-dessous, les outils de suivi qu’il mettra en place dans le cadre de l’exécution du marché. Le candidat transmet un exemple de suivi (format Excel, extraction de données via l’éventuel outil de commande…) avec les informations disponibles et précise la fréquence à laquelle ces informations sont disponibles pour l’interlocuteur régional et pour l’interlocuteur national.*

***1.4 Qualité des échantillons (10 points)***

*Pour la notation de ce critère, France Travail analyse la qualité appréciée à partir des échantillons fournis.*

*Le candidat doit fournir, lors de la remise de son offre, une ramette des articles proposés pour chaque référence du Bordereau des Prix Unitaires ainsi que la fiche technique correspondante.*

*Ces échantillons sont identifiés avec le nom du candidat et le format de la référence correspondante au BPU.*

**2. DEVELOPPEMENT DURABLE (15 points)**

**2.1 *Poids carbone d’une feuille pour chaque référence proposée (10 points)***

*Pour la notation de ce critère, et sur la base des fiches techniques transmises, France Travail analyse la proposition du candidat permettant d’obtenir un bénéfice en matière de réduction du poids carbone par rapport au papier utilisé actuellement (cf. article 5.2.1 du CCFT), en lien avec les propriétés des produits proposés, et notamment, le grammage du papier…*

*Cette démonstration doit obligatoirement être chiffrée et quantifiée.*

**2.2 *Circuit d’approvisionnement et de fabrication (5 points)***

*Pour la notation de ce critère, France Travail analyse la proposition du candidat concernant les performances environnementales liées au processus de fabrication du papier recyclé (actions, résultats, labels).*

*France Travail évalue l'engagement écologique du candidat à travers l'analyse de son processus de production de papier recyclé, en considérant particulièrement :*

* *La circularité et la proximité de la chaîne d'approvisionnement*
* *L'efficience énergétique et environnementale de la fabrication*
* *La transparence et la traçabilité des pratiques durables*
* *Optimiser les conditionnements*